

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

Objectif : simplification !

L'administration fiscale veut accélérer le passage au numérique et la simplification des procédures pour participer à l'amélioration de la compétitivité du pays

Il est rare que le directeur général des Finances publiques (DGFIP) s'exprime. Il reste habituellement dans l'ombre de son ministre. Bruno Bézard, qui a pris ses fonctions il y a un an, rompt avec cette tradition pour défendre le plan stratégique qu'il a présenté le 9 juillet aux syndicats. Mais aussi, sans doute, pour faire oublier les polémiques autour des affaires Cahuzac ou HSBC...

Actuellement, la direction du ministère des Finances qu'il pilote a quatre grandes missions : faire rentrer les recettes budgétaires (les impôts) ; lutter contre la fraude fiscale ; certifier les comptes de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux ; et, enfin, gérer l'immobilier de l'Etat. 118 000 agents y travaillent : « Au total, nous avons 4 200 points de présence en France. Nous sommes le service public le plus présent sur le territoire, cela a un coût, mais c'est aussi un atout extraordinaire », assure-t-il.

Alors que l'Etat doit réduire son déficit, ce réseau ne devrait-il pas être rationalisé ? « Il pourra y avoir des ajustements à la marge », répond le directeur. Mais pas question, pour lui, de se demander chaque matin en se rasant : combien j'en supprime aujourd'hui ? Au contraire, l'administration utilise au mieux le travail à distance : un bureau de Lozère peut ainsi contrôler sur pièces un contribuable parisien (en lui demandant des justificatifs). « Nos collaborateurs sont plutôt surqualifiés que sous-qualifiés », estime le directeur. Pas question non plus de revenir sur les attributions de la DGFIP : « Nos missions sont essentielles à ce pays, nous donnons de la solidité financière à nos institutions. »

Bercy doit pourtant participer à l'effort de réduction des coûts de l'Etat. « C'est ce que la DGFIP fait depuis dix ans, de façon très appuyée », assure son directeur général. Entre 2008 et 2012, seul un départ à la

HARO SUR LA FRAUDE

Cinquante cadres supplémentaires vont être affectés à la lutte contre la fraude fiscale, qui pourra s'appuyer sur des procédures juridiques renforcées, en discussion au Parlement. Entre 2011 et 2012, le rendement est passé de 16 à 18 milliards d'euros. « Nous avons besoin de mieux travailler : l'administration fiscale et la justice ne se connaissent pas assez bien », note Bruno Bézard.

retraite sur trois a été remplacé. En 2013, 2 000 emplois ont été supprimés. En 2014, la diminution devrait être comparable. Faut-il aller plus loin ? « Nos efforts de productivité doivent être compatibles avec une charge qui ne décroît pas », insiste Bruno Bézard, dont la priorité est « la simplification ». « J'ai demandé que, chaque mois, soient présentées au comité de direction dix à vingt mesures de simplification, venant des services, des agents. Cent cinquante sont déjà mises en œuvre. » Exemple ? Les contribuables pourront bientôt télécharger sur internet leur avis d'imposition ou bien payer leurs impôts par carte bancaire. La DGFIP numérise aussi la transmission des données venant des notaires, notamment pour les transactions immobilières. En interne, Bruno Bézard a « réduit la pression

statistique et divisé par trois les indicateurs qui proliféraient sans grande utilité ». Il privilégie le partage d'expertise sur les réseaux sociaux internes.

Car le numérique est la clé de l'efficacité. « Les syndicats sont derrière nous sur ce sujet, pourvu qu'il y ait du concret », note le directeur général. Il rêve du « zéro papier », comme il l'a vu en Estonie ou au Danemark, deux pays pionniers. En France, 13,7 millions des 36,5 millions de foyers fiscaux ont fait leur déclaration par internet. Le dernier jour, 850 000 personnes se sont connectées, sans faire vaciller le système informatique. L'administration fiscale ne demande plus aux contribuables de fournir les pièces justificatives, même avec la déclaration papier. Pas question pour autant de rendre obligatoire la déclaration sur internet.

Dans son plan stratégique, la DGFIP s'est aussi donné pour mission de participer à l'amélioration de la compétitivité du pays. L'Etat (mais pas les collectivités locales ni les hôpitaux, réputés mauvais payeurs) réorganise ses services facturiers pour réduire ses délais de paiement à moins de vingt jours en 2017. Bruno Bézard souhaite aussi que sa direction « ait une relation plus équilibrée avec les entreprises, qui passe par plus de transparence et plus de sécurité ».

Mais peut-on vraiment réduire les coûts de l'administration fiscale sans simplifier l'impôt ? « Il est évident que notre système fiscal est trop compliqué », reconnaît le directeur général. A quand le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, pratiqué par tous nos voisins ? « Depuis que je suis arrivé, je n'en ai pas entendu parler. Ce n'est pas un dossier sur ma table de travail », constate-t-il, sans pour autant se prononcer pour ou contre...

SOPHIE FAY

Photo de Bruno Coutier pour « le Nouvel Observateur »



Bruno Bézard